



litige avec un avocat

Par **Ariane 17**, le **14/11/2020** à **11:29**

Bonjour

Je dois me faire régler une signification de paiement par un avocat verveux j'aimerais comment faire pour me faire payer en prenant un huissier mais je n'ai pas les moyens de payer un huissier.

Auriez-vous une piste svp

vous remerciant

cordialement

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **P.M.**, le **14/11/2020** à **11:44**

Bonjour,

D'après ce que vous indiquez, c'est l'avocat qui vous devrait de l'argent, il faudrait confirmer et en dire un peu plus...

Par **Ariane 17**, le **14/11/2020** à **12:31**

Cet avocat devait nous défendre dans une affaire xxxx ne l'a pas fait, par contre xxxx nous a escroqué et suite à notre demande ns sommes à plusieurs personnes à se faire escroquer par cet avocat cela fait 6 ans déjà xxxx nous a demandé des sous pour soit disant nous défendre mais ne l'a pas fait et c'est nous qui nous sommes aperçu de cela. on a porté plainte auprès du TGI de Paris on a eu gain de cause et reçu la décision du Bâtonnier de Paris, xxx devait nous rembourser les sommes volées ainsi que les frais d'huissier de justice aussi avec taux légal depuis 2014. Cet avocat a été jugé soit disant et il y a 2 ans de cela ET XXXXX a changé de nom au Tribunal de Paris, XXXX avait le choix entre 3 noms cette personne a pris un nom on a essayé de la trouver mais rien trouvé. Et il y a quelques jours de cela on l'a retrouvé dans le sud de la France. Cette personne continue à exercer sous ce nouveau nom, elle exerce aussi dans les conseils assurances en Belgique et nous ben on voudrait bien

récupérer nos sous y compris tout ce qui va avec. Mais je suppose qu'il faut prendre un huissier mais on n'a pas les moyens de le faire. Aussi on lui avait envoyé un gros dossier avec toute notre vie personnelle privée pour soit disant nous défendre et bien à ce jour elle ne nous l'a pas rendu, cette personne devait aussi nous restituer l'intégralité des pièces de notre dossier. On aimerait savoir si quelqu'un pourrait nous conseiller comment faire vous remerciant

Cordialement

Par **P.M.**, le **14/11/2020 à 13:01**

Vous pourriez déjà signaler le Jugement au Bâronnier du Barreau où il exerce maintenant et envoyer à l'avocat une lettre recommandée pour lui demander s'il entend s'exécuter volontairement ou si vous devez procéder à une exécution forcée...